

# Commune de La Neuville

## Modification n°1 du PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage n°2/2  
1 / 2 000

"Vu pour être annexé à la délibération du  
approuvant la modification du Plan Local d'Urbanisme."

Fait à La Neuville  
Le Maire,

ARRETELE :  
APPROUVELE :



agence de conseil  
urbanisme  
51000 Châlons-en-Champagne  
Tél. : 03 27 97 36 39

agence conseil  
urbanisme  
51000 Châlons-en-Champagne  
Tél. : 03 27 97 36 39

### Légende

- Limite de zone
  - Limite de secteur
  - Cheminement doux à protéger au titre de l'article L123-1-5-IV,1°
  - Élément du patrimoine éco-paysager protégé au titre de l'article L123-1-5-III,2°
  - Espace boisé classé au titre de l'article L130-1
  - ① Emplacement réservé
- Une partie de la commune est concernée par une zone de production importante du PPRi Wahagnies - Ostricourt. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions. (cf. règlement écrit)
- A titre d'information, la commune est classée en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Zone U Zone urbaine
- Secteur UAa Secteur urbain de densité moyenne concerné par une aléa accumulation d'eau
- Secteur UAp Secteur urbain de densité moyenne concerné par une zone de production importante
- Secteur UBa Secteur urbain de faible densité concerné par une aléa accumulation d'eau
- Secteur UBp Secteur urbain de faible densité concerné par une zone de production importante
- Secteur UAj Zone urbaine de jardins
- Secteur UAjp Secteur urbain de jardins concerné par une zone de production importante
- Zone ULp Zone urbaine d'équipements publics concernée par une zone de production importante
- Zone 1AU Zone à urbaniser à court terme à vocation principale d'habitat
- Zone 2AU Zone à urbaniser à long terme à vocation principale d'habitat (après modification du PLU)
- Zone A Zone agricole
- Secteur An Secteur agricole de protection des paysages
- Secteur Ap Secteur agricole concerné par une zone de production importante
- Secteur Ar Secteur agricole concerné par un axe de ruissellement
- Zone N Zone naturelle
- Secteur Na Secteur naturel concerné par une aléa accumulation d'eau
- Secteur Nl Secteur naturel de loisirs et d'équipements publics
- Secteur Nlp Secteur naturel de loisirs et d'équipements publics et concerné par une zone de production importante
- Secteur Nn Secteur naturel protégé du site des cinq tailles
- Secteur Np Secteur naturel concerné par une zone de production importante
- Secteur Nr Secteur naturel concerné par un axe de ruissellement
- Secteur Nrzh Secteur naturel de zones humides et concerné par un axe de ruissellement
- Secteur NzH Secteur naturel de zones humides

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	2 906 m²	Élargissement du GR	Commune
ER n°2	23 224 m²	Aménagement et équipements d'utilité publique	Commune
ER n°3	350 m²	Élargissement d'une voie	Commune
ER n°4	1 492 m²	Aménagement d'un parking éco-paysager	Commune

